

bilan des opérations « Portables »

ORDI 35 : UN ORDINATEUR POUR MAIS AUSSI POUR

Serge Pouts-Lajus

ÉDUCATION & TERRITOIRES

« Au cours de l'année scolaire 2006-2007, 189 activités ont été recensées : sensibilisation au multimédia, sécurité routière, traitement d'image, vidéo, etc. »

L'opération lancée par le conseil général d'Ille-et-Vilaine élu en 2004 se distingue nettement, au départ, de celles des Landes et des Bouches-du-Rhône. Les ordinateurs portables sont distribués aux collégiens principalement pour des usages personnels au domicile et secondairement pour des usages au collège, à l'initiative des enseignants. Après trois ans, on observe que les usages au collège, faibles la première année, se développent, inégalement bien sûr, d'un établissement à un autre et d'un enseignant à un autre, mais d'une façon très sensible et qui se renforce d'année en année. Si bien que l'opération Ordi 35 ressemble de plus en plus à celle des deux autres départements.

En 2004, le département d'Ille-et-Vilaine est le troisième à se lancer dans une opération de distribution d'ordinateurs portables. Il est aussi, à ce jour, le dernier à l'avoir fait. Chaque année depuis, les élèves de troisième reçoivent un ordinateur portable (Toshiba), une sacoche et une clé USB ; ils rendent ces matériels en juin afin que les machines soient reconfigurées et révisées avant d'être redistribuées en septembre aux nouveaux élèves de troisième. L'ensemble du parc devrait être renouvelé à la prochaine rentrée. L'opération n'a pas été étendue à d'autres niveaux et le conseil général n'envisage pas de le faire.

La priorité politique du projet est l'égalité d'accès au numérique : ce sont les élèves, qu'ils soient de l'enseignement public ou privé, et leurs familles qui sont d'abord visés ; les élèves boursiers bénéficient de dix heures de connexion gratuite.

Pour accompagner les usagers, le conseil général a constitué une équipe de 47 animateurs qui interviennent chacun dans deux ou trois collèges. Leur mission principale est de conseiller et d'aider les élèves. Dans chaque collège, une salle Ordi 35, équipée d'une borne Wi-Fi, a été aménagée dans ce but. De plus, une assis-

tance en ligne par numéro vert (samedi et vacances scolaires inclus) est à la disposition des élèves et des familles pour les problèmes techniques, notamment d'accès à Internet.

Parallèlement à l'opération Ordi 35, le conseil général équipe et câble les collèges mais l'utilisation des ordinateurs portables dans le cadre des enseignements relève de la seule initiative des professeurs. En 2006 et 2007, le conseil général, le CDDP et la direction diocésaine ont organisé ensemble une journée d'échanges destinée aux enseignants des collèges et portant sur les usages des portables et, plus généralement, de l'équipement informatique des collèges.

Usages au domicile

La configuration des ordinateurs permet d'accéder à Internet depuis le domicile par tous les moyens techniques habituels (RTC, ADSL, Wi-Fi), que la famille soit ou non déjà abonnée à un service d'accès à Internet. Une plate-forme sécurisée (l'utilisateur doit s'identifier) donne accès à Internet par le réseau régional Megalis. Elle filtre les URL, gère le crédit de temps et met à jour automatiquement l'antivirus des portables. Les accès ne sont possibles qu'entre 6 heures et 22 heures 30. Le système de sécurisation du portable ne permet pas de s'affranchir de cette contrainte.

Dès la première année, il est clairement apparu que le portable distribué aux collégiens ne serait que très partiellement utilisé comme une machine familiale mais beaucoup plus souvent comme l'ordinateur personnel du collégien. Que le foyer soit ou non équipé, le portable est installé dans la chambre de son propriétaire provisoire et n'est utilisé que par lui. Naturellement, les parents se soucient de la nature des usages. Or, sans surprise, les évaluations montrent qu'ils sont le plus souvent ludiques et personnels, rarement scolaires. Dans le but, non pas d'empêcher ces usages mais de les contrôler, les sécurités ont été renforcées (filtrage des logiciels d'échange de fichiers par exemple) et la plage du temps d'accès limitée.

À l'issue de la première année, beaucoup de familles manifestaient des doutes et parfois même des inquiétudes relatives à la pertinence éducative du projet Ordi 35. Pour y répondre, le conseil général a décidé d'agir dans deux directions :

LA MAISON, LE COLLÈGE !

ORDI 35	2006-2007	2005-2006
Nombre de collèges concernés	105	105
Effectif global des élèves de 3 ^e	11 498	11 457
Ordinateurs distribués	11 455 (43 refus)	11 407 (50 refus)
Ordinateurs perdus, cassés, volés	723 dont 28 vols (6,3%)	691 (6%)
Élèves connectés à Internet	10 949 (96%)	10 009 (87%)
Temps de connexion par élève	28 h/mois 57 min/jour	19,5 h/mois 39 min/jour

- sensibiliser les élèves et les parents aux conditions d'usages d'Internet et à ses dangers potentiels ;
- inciter les enseignants et les animateurs à développer des usages éducatifs dans le collège, en aménageant des prolongements d'usages au domicile.

Sensibilisation des élèves et des familles

Les 47 animateurs Ordi 35, en plus de leur activité d'assistance technique, ont été incités à proposer aux élèves, en dehors du temps scolaire, des animations sur le thème du multimédia. Au cours de l'année scolaire 2006-2007, 189 activités ont été recensées : sensibilisation au multimédia, sécurité routière, traitement d'image, vidéo, etc. Par ailleurs, pour la première fois en juin 2007, des rencontres avec les parents d'élèves de quatrième ont été organisées afin de préparer l'arrivée du portable dans la famille et de sensibiliser les parents aux conditions de son usage ; près de 3 000 personnes y ont participé.

En septembre 2006, le conseil général a mandaté la société Calysto pour organiser et animer, dans l'ensemble des 105 collèges, une série de réunions à destination des collégiens et de leurs familles, sur le thème des dangers d'Internet. Cette initiative a été renouvelée l'année suivante. En septembre et octobre 2007, 450 interventions d'une heure environ ont été organisées. Elles sont généralement appréciées par les élèves et les enseignants bien que la participation des familles soit variable d'un établissement à l'autre.

Développement des usages dans les collèges

Depuis 2003, les professeurs des collèges réclament, mais sans succès jusqu'à présent, d'être dotés par le département, comme leurs collègues des Bouches-du-Rhône et des Landes, d'un ordinateur portable. Mais les orientations du projet Ordi 35 ne le justifient pas. Une solution intermédiaire a été trouvée à travers le prêt de postes aux enseignants initiateurs d'un projet pédagogique utilisant les TIC. Au cours de l'année scolaire passée, 437 postes ont été ainsi prêtés et ont donné lieu à 177 projets dans 79 collèges différents. En 2008,

pour la première fois, le B2i sera nécessaire à l'obtention du brevet des collégiés. Les responsables d'Ordi 35 s'attendent à un afflux de demandes pour lesquelles les animateurs devraient être mis à contribution.

L'an passé, cinq collèges pilotes ont participé à une expérimentation d'assistance scolaire basée sur les ressources de l'éditeur Paraschool. Le bilan est mitigé : dans certains collèges, les ressources ont été utilisées et appréciées, par les professeurs de mathématiques notamment ; dans d'autres, les enseignants n'ont pas adhéré et les usages ont été très faibles. Pour l'année qui vient, le conseil général envisage de poursuivre l'expérimentation dans les mêmes collèges mais en élargissant l'offre à d'autres éditeurs (Maxicours notamment) et en sollicitant davantage les animateurs.

Le service RP2e (Ressources partagées enseignants-élèves) est la plus récente des initiatives lancées, à la rentrée 2007, avec le rectorat de l'académie de Rennes dans cinq collèges pilotes. Il s'agit d'un espace de stockage et de distribution de documents qui devrait permettre d'établir enfin un lien fort entre les usages au collège et les usages au domicile.

Bilan et conclusion

Après quatre années de fonctionnement, le bilan du projet Ordi 35 est considéré comme positif par les responsables du conseil général. Les évaluations par questionnaires réalisées chaque année montrent que le taux de satisfaction de l'ensemble des acteurs, élèves, parents et enseignants, progresse, de même que la part des usages éducatifs des portables. Depuis 2006, les missions des animateurs ont été recentrées sur l'accompagnement éducatif des usages et le soutien aux projets des enseignants, l'assistance technique étant principalement prise en charge par les services informatiques du département. Les enseignants sont de plus en plus nombreux à intégrer les TIC dans leurs pratiques et, naturellement, avec les classes de troisième, à s'appuyer sur les équipements personnels des élèves. Dans la perspective d'un futur ENT académique, les collèges d'Ille-et-Vilaine se trouveraient ainsi dans une position favorable pour mettre les TIC au service de la continuité des activités scolaires. ●

